

PRÉSENCES :

- René-André Brisebois P
- Roxane Lecuyer P
- Thérèse Boucher P
- Anne Duret V
- Claude Hallée P
- Clément Laporte P
- Réjean Tardif P
- Camille Hallée P
- Bruno Deslauriers V

ABSENTS :

- Violaine Paquette
- Etienne Choquette
- Gilles Roussel
- Jeannine Roussel
- Raymond Desjardins
- Frédéric Albert

INVITÉS :

- La firme Cloutier & Longtin
- L'équipe « En route »

1. Accueil, vérification du quorum et mot de bienvenue

Camille Hallée accueille les gens présents pour l'AGA. Elle se présente puisqu'elle prendra la relève de la coordination de la FQJC dans la prochaine année.

2. Adoption de l'ordre du jour

Les participants ont pris connaissance de l'ordre du jour déposé pour l'AGA 2022.

RÉSOLUTION 2022/05/25_01

Il est proposé par : Thérèse Boucher

Appuyé par : Roxane Lecuyer

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 mai 2021

Les participants ont pris connaissance des documents, au préalable.

RÉSOLUTION 2021/05/25_02

Il est proposé par : Clément Laporte

Appuyé par : Thérèse Boucher

Que le procès-verbal de l'AGA tenue le 26 mai 2021 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Présentation et adoption des états financiers audités 2021

Mme Chantal Longtin CPA, cofondatrice de la firme Cloutier & Longtin présente les états financiers (rapport de l'auditeur), qui ont été adoptés par le conseil d'administration le 16 mai 2022. La Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants est en bonne santé financière et bien gérée, confirme Mme Longtin.

RÉSOLUTION 2021/05/25_03

Il est proposé par : Anne Duret
Appuyé par : René-André Brisebois

Que les états financiers audités au 31 décembre 2021, soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Choix des auditeurs pour l'année 2022

M. Réjean Tardif propose de reconduire le mandat avec la firme Cloutier & Longtin avec qui nous faisons affaire depuis plusieurs années et qui connaît bien notre organisation et qui propose des tarifs très raisonnables pour les OBNL.

RÉSOLUTION 2021/05/25_04

Il est proposé par : Réjean Tardif
Appuyé par : Clément Laporte

Que le choix de reconduire le mandat auprès de la firme Cloutier & Longtin pour les audits 2022 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. Présentation et adoption du rapport d'activités 2021

Les participants ont pris connaissance du rapport annuel déposé par le directeur exécutif. La coordonnatrice, entrante, prend aussi le temps de lire son texte de présentation et de remercier, au passage, tous les administrateurs pour leur soutien et implication. M. Réjean Tardif et M. Clément Laporte présentent quelques pages du dit document. Ils abordent les points marquants de l'année en lien avec la modernisation de la FQJC ainsi que ses activités régulières. Cette modernisation suivra sa route pour l'année 2022 à travers chacun des mandats déjà enclenchés. Un plan stratégique sera mis en place au courant de l'année et se poursuivra jusqu'en 2028. On aborde le déficit actuel de la FQJC et les moyens à mettre en place pour éviter de poursuivre dans cette voie; diversification des activités de financement, nouveaux donateurs, recherche de financement en partenariat etc.

RÉSOLUTION 2021/05/25_05

Il est proposé par : Clément Laporte
Appuyé par : Roxane Lecuyer

Que le rapport annuel 2021 soit adopté en apportant de petites corrections.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. Choix des administrateurs 2022-2023

Une liste est proposée pour le choix des administrateurs 2022-2023. M. Claude Hallée, coordonnateur, en fait la lecture. Tous les administrateurs se trouvant sur cette liste ont été rencontrés au préalable et ils ont tous accepté de reconduire leur engagement auprès de la Fondation. Certains administrateurs ont pris la décision de se retirer du conseil d'administration : Messieurs Raymond Desjardins et Gilles Roussel et Madame Jeanine Roussel. Nous les remercions pour leur importante contribution et leur souhaitons le meilleur pour la suite des choses.

RÉSOLUTION 2021/05/25_06

Il est proposé par : Clément Laporte
Appuyé par : Thérèse Boucher

Que la liste des administrateurs/trices 2022-2023 soit adoptée tel que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. Souhaits de l'assemblée générale

- Que l'on puisse poursuivre la modernisation de la FQJC en gardant en souvenir les réussites et l'expertise du passé.
- S'occuper de la visibilité de la FQJC. Prendre la cause et la faire valoir. Démontrer que cela est payant d'investir en eux.
- Bien se positionner au niveau du ministère, être un acteur à ne pas oublier.

9. Levée de l'assemblée générale

Le président lève l'assemblée à 20h30.

Notes prises par Camille Hallée, 2022-05-25

Révision : 2022-06-21

2022-06-29

2022-08-16

2023-01-06

2023-05-23

Adoption : 2023-05-25